

CHARLAND, Jean-Pierre, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000), 452 p.

Andrée Dufour

Volume 55, Number 3, Winter 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010419ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010419ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dufour, A. (2002). Review of [CHARLAND, Jean-Pierre, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000), 452 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 55(3), 433–436.
<https://doi.org/10.7202/010419ar>

de droite canadiens-français, occultation particulièrement notable en ce qui concerne l'entre-deux-guerres. Le modèle français aurait été utilisé pour définir les intellectuels assimilés aux forces progressistes avant la Révolution tranquille. L'intellectuel existait déjà, selon elle, mais ne correspondait pas toujours à cette définition. Pomeyrols soutient qu'il faut prendre en compte des conditions de possibilité et la structuration particulière du champ intellectuel. Elle souligne, par ailleurs, que l'intellectuel de droite, tout comme celui de gauche, peut se poser en défenseur de valeurs universelles. Enfin, ce n'est pas parce que les acteurs ne revendiquent pas le substantif « intellectuel » pour s'autodésigner qu'ils sont absents. Elle dégage elle-même plusieurs figures de l'intellectuel, du journaliste-écrivain à l'universitaire. En ce qui concerne spécifiquement l'entre-deux-guerres, c'est, selon Pomeyrols, le modèle antidreyfusard français qui s'applique au Québec, modèle revendiqué par les acteurs eux-mêmes. Si l'on peut remettre en question certaines de ses conclusions, Pomeyrols a le mérite de bien cerner les problèmes méthodologiques qui se sont posés jusqu'ici dans l'analyse des intellectuels avant la Révolution tranquille.

Les diverses réflexions méthodologiques et les études de cas fournies ici font clairement apparaître la nécessité d'historiciser et de contextualiser la fonction sociale des intellectuels, fonction qui varie selon la société d'appartenance et l'époque. En effet, la véritable question n'est-elle pas : qui, à un moment donné, dans un lieu donné, joue le rôle d'intellectuel ? En montrant la pertinence de se dégager du modèle standard de l'intellectuel dreyfusard français, cet ouvrage, malgré des articles d'inégale valeur, représente une contribution bienvenue et fort utile pour l'histoire intellectuelle, en ouvrant des brèches intéressantes qu'il reste à explorer.

PASCAL RYAN

Département d'histoire

Université du Québec à Montréal

CHARLAND, Jean-Pierre, *L'entreprise éducative au Québec, 1840-1900* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000), 452 p.

C'est une nouvelle synthèse sur « la période de mise en place d'un réseau scolaire permanent au Québec, de 1841 à la fin du XIX^e siècle » (p. 3), que nous livre ici l'auteur. Trente ans après la parution de *l'Histoire de l'enseignement au Québec*, la grande synthèse de Louis-Philippe Audet, aujourd'hui épuisée, l'entreprise se justifie. D'autant que de nombreuses études ont été

publiées depuis, qu'il convenait d'exposer plus longuement que n'avait pu le faire Andrée Dufour dans sa brève *Histoire de l'éducation* publiée en 1997.

L'auteur entend tracer un portrait du système éducatif, de ses réseaux publics et privés d'enseignement, en privilégiant les ordres primaires et secondaires. Il a favorisé un plan à la fois chronologique et thématique en divisant son ouvrage en deux grandes parties : une première, qui comprend les chapitres 1 à 5, dans laquelle il examine les législations entourant l'école, les motivations des nombreux acteurs engagés dans l'effort de scolarisation et les divers niveaux de l'administration scolaire ; une seconde, qui regroupe les chapitres 6 à 8, où il s'attarde aux divers ordres d'enseignement, au personnel enseignant et à l'expérience scolaire des élèves.

Il serait vain de vouloir rendre compte de tous les aspects traités dans ce gros livre. Retenons ceux qui nous apparaissent les plus intéressants ou novateurs. Après avoir évoqué dans le chapitre initial les premières et incontournables initiatives scolaires étatiques du début du XIX^e siècle, notamment les lois de 1801 et de 1829 créant l'Institution royale et le système des écoles de syndics, l'auteur s'arrête au contexte idéologique de la première moitié du XIX^e siècle : aux idées ultramontaines, au projet éducatif protestant et au discours libéral, très présent chez les promoteurs scolaires, chez Jean-Baptiste Meilleur notamment. Ce sont d'ailleurs les valeurs libérales qui, selon l'auteur, sous-tendent les institutions éducatives permanentes établies par les lois de 1845-1846 et de 1849. Des lois qui suscitent une vive résistance au sein de la population des campagnes, laquelle résistance ralentit les progrès scolaires au Bas-Canada. Le dernier tiers du XIX^e siècle connaît toutefois une « nouvelle donne éducative » (p. 91). On assiste en effet à la « grande reconquête » du secteur éducatif menée par le clergé québécois (p. 53) avec l'établissement, en 1869, des Comités confessionnels à l'intérieur du Conseil de l'Instruction publique et avec l'abolition, dès 1875, du ministère de l'Instruction publique créé par Chauveau en 1867. Ces mesures traduisent la concurrence entre les deux principaux promoteurs scolaires du XIX^e siècle : l'Église catholique et l'État provincial. Elles signifieront, selon l'auteur, l'« abandon par l'État de ses prérogatives dans le domaine de l'éducation » (p. 111) et la reprise par l'Église catholique du contrôle du réseau scolaire public. Dans les pages traitant du fonctionnement des institutions éducatives gouvernementales, l'auteur reprend d'utiles informations sur les conditions d'éligibilité et les procédures d'examen aux bureaux d'examineurs où devaient se présenter les futurs maîtres et, surtout, maîtresses d'école. Il rappelle aussi les multiples tâches confiées aux premiers inspecteurs depuis l'explication des lois scolaires jus-

qu'à l'application de règlements d'école et l'évaluation de la compétence des instituteurs et institutrices. S'appuyant sur les travaux de P. Carignan, il se penche longuement sur les commissions scolaires, « seul endroit où la population pouvait faire entendre sa voix ». Elles gardaient « une part appréciable d'autonomie [...] quant au choix de l'enseignement dispensé, du personnel et des manuels » (p. 178) et assumaient une large responsabilité dans le fonctionnement de l'entreprise éducative. On trouve ainsi des données fort intéressantes sur l'origine sociale et les fonctions des commissaires d'école, sur l'influence, variable, des curés dans les affaires scolaires, sur les pressions populaires et la fameuse « Guerre des éteignoirs ».

Dans la seconde partie du livre, plus concrète, l'auteur décrit en premier lieu les différents programmes d'étude adoptés durant la période étudiée : d'abord ceux du niveau élémentaire auquel appartiennent de 80 à 93 % de toutes les écoles québécoises durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Il fait aussi état de l'enseignement préscolaire, modèle, académique, classique, industriel, normal et de celui donné dans les *high school* protestants. Dans les derniers chapitres, il aborde les phénomènes bien connus de féminisation et de cléricisation de la profession enseignante. Mais il examine aussi longuement les conditions d'exercice du métier, mettant en relief la diversité et l'accroissement des tâches confiées au personnel enseignant ainsi que la grande précarité que connaissent la plupart des enseignants et surtout des enseignantes en milieu rural durant et après leurs années d'enseignement, en raison de la courte durée des contrats de travail, d'une faible rémunération et d'un système de pension encore bien aléatoire. L'auteur analyse aussi le statut matrimonial des maîtres, analyse qui révèle étonnamment que 30 % à 54 % des instituteurs étaient alors célibataires et que la carrière d'enseignant était également courte chez bien des hommes. Il se penche sur le problème de la compétence, souvent insuffisante, des maîtres et des maîtresses ainsi que sur les diverses méthodes d'enseignement en usage dans les classes. Signalons aussi d'intéressantes pages, tirées d'un texte qu'il a déjà publié, qui montrent la haute surveillance à laquelle étaient soumis les instituteurs et institutrices dans l'école et hors de l'école de la part des parents, des autorités scolaires locales et de la population. Enfin, l'expérience scolaire des enfants est vue à travers le taux de fréquentation scolaire, l'assiduité des élèves, les matières enseignées et leur cadre de vie. Il ressort notamment qu'en dépit d'un allongement progressif de la durée moyenne de la scolarité, une faible persistance scolaire caractérise tout le XIX^e siècle.

Cette synthèse renferme des données fort utiles à la connaissance et à la compréhension du vaste effort de scolarisation entrepris au XIX^e siècle par

différents acteurs sociaux. Elle présente cependant quelques faiblesses. Ainsi, le plan choisi amène d'assez fréquentes redites, pertinentes parfois, superflues assez souvent. Est-il vraiment nécessaire de revenir sur la question du « Dépôt de livres » dans trois différents chapitres, même pour montrer la réappropriation du secteur éducatif par l'Église catholique ? On note aussi des ambiguïtés. En introduction, l'auteur évoque « la peine » des parents de se séparer de leurs enfants « pour les laisser entre les mains d'étrangers le temps de leur scolarisation » (p. 8) pour expliquer leur résistance vis-à-vis de l'école alors que, plus loin, il soutient que la loi des écoles de syndics de 1829 « fut responsable d'une véritable ruée sur l'école » (p. 22). À certains endroits, il situe la création des commissions scolaires en 1841 (p. 59 et 173), ailleurs en 1845-1846 (p. 187). Par ailleurs, l'uniformité de la plupart des titres et sous-titres exige du lecteur d'avoir constamment le doigt pointé sur la table des matières pour saisir la logique du plan suivi. Certains tableaux et figures sont peu éclairants, soit parce que l'auteur n'y fait pas expressément allusion dans son texte, soit parce que les catégories sont insuffisamment définies. Plusieurs thèmes sont traités si rapidement, par exemple la vie des élèves dans les écoles normales, qu'il eut peut-être mieux valu ne pas les aborder.

Il est maintenant accepté que le « je » remplace le « nous » « euphémiste » dans le cas d'essais ou d'articles. Mais, est-il pertinent d'en faire aussi abondamment usage dans un ouvrage qui se veut une synthèse ? Il arrive que des auteur(e)s soient cités hors contexte, de façon quelque peu réductrice ou même de façon inexacte. Ne retenons qu'un seul exemple. Ainsi, il écrit que l'auteure de ce compte rendu « affirme que tous les enfants fréquentaient l'école pendant un peu plus de trois ans au début des années 1830 » (p. 26), alors que dans *Tous à l'école*, elle écrit, après avoir justifié l'hypothèse statistique privilégiée : « on peut présumer que l'ensemble des enfants bas-canadiens fréquentent l'école pendant trois ans et demi » (p. 48). Certain(e)s auteur(e)s ne sont aussi que bien peu mentionné(e)s, en raison sans doute du mode de référence choisi : les encombrantes parenthèses insérées dans le texte.

Mis à part ces quelques réserves, ce livre, par la somme considérable d'informations qu'il contient, s'avère en définitive un outil complémentaire ou préalable indispensable à la lecture des synthèses et nombreux articles, monographies et thèses déjà publiés sur l'histoire de l'éducation au Québec au XIX^e siècle.

ANDRÉE DUFOUR
Département des sciences humaines
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu